Réseaux transeuropéens: règles pour l'octroi d'un concours financier (règlement (EC) n° 2236 /95). Rapport annuel 1999

2001/2120(COS) - 22/09/2000 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation du rapport annuel 1999 de la Commission sur les réseaux transeuropéens (RTE). CONTENU : le rapport souligne que 1999 a été une année cruciale pour les RTE, marquée surtout par la modification du règlement concernant le financement des RTE, l'adoption d'un cadre financier de 4,6 milliards d'euros pour la période 2000-2006, et par la création de l'ISPA, qui a été doté d'un budget de 520 millions d'euros par an pour la réalisation de grands travaux d'infrastructures de transport dans les pays candidats à l'adhésion de l'Europe centrale et orientale entre 2000 et 2006. Mais 1999 a aussi été une année où on a enregistré des progrès constants dans tous les secteurs des réseaux transeuropéens et où l'on a vu émerger GALILEO comme un des projets de RTE les plus importants. Dans le domaine de l'énergie, des progrès décisifs ont été accomplis dans 7 des 10 projets prioritaires désignés par le Conseil européen d'Essen de 1994. Les principaux tronçons des cinq projets gaziers sont entrés en phase d'exploitation au cours de cette période. La situation est moins favorable en ce qui concerne les cinq projets dans le domaine de l'énergie électrique. Sur 80 projets de RTE-RNIS-télécoms pour 1999, 35 étaient achevés à la fin de l'année. En outre, 28 projets ont été cofinancés par l'action RTE-télécom dans le cadre d'appels commun dans les domaines intéressant les PME des secteurs du multimédia et du tourisme. Des progrès constants ont été réalisés dans les 14 projets "spécifiques" dans le domaine des transports. On signalera en particulier l'achèvement de la liaison fixe sur l'Oresund entre la Suède et le Danemark.